



Bordeaux, le 19 septembre 2018

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Démarrage des travaux préalables au désamiantage du Signal à Soulac-sur-Mer

Par arrêté du 28 juin 2018, le préfet de Gironde, Didier LALLEMENT, s'est substitué au maire de Soulac-sur-Mer pour procéder au désamiantage de l'immeuble du Signal qui menace de s'effondrer sur le domaine public maritime. Les travaux préalables au désamiantage débutent ce mercredi 19 septembre 2018. Objectif : conforter la dune par un apport de sable afin de mettre en sécurité le bâtiment et permettre l'intervention des entreprises en toute sécurité.

Les premiers travaux dureront une dizaine de jours. Ils se dérouleront en plusieurs étapes :

- mise en œuvre des mesures de protection des espèces floristiques présentes sur la dune ;
- mise en œuvre des mesures compensatoires (récolte des graines, enlèvement des espèces invasives) ;
- décapage de la zone superficielle du flanc de dune, stockage provisoire en vue d'un réensemencement à la fin des travaux ;
- extraction du sable au nord de la plage centrale de Soulac et acheminement au droit du Signal par la plage par camions.

Ces travaux seront intégralement financés par l'État ainsi que les travaux de désamiantage de l'immeuble qui seront menés en début d'année prochaine.